



Cadre stratégique de l'espace européen de l'éducation

Groupe de travail sur les écoles: l'apprentissage au service de la durabilité

Le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels dans le contexte de l'écologisation du marché du travail



COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture
Direction B – Jeunesse, Éducation et Erasmus+
Unité B.2 – Écoles et multilinguisme

Personne de contact: Deirdre Hodson

Courriel: EAC-UNITE-B2@ec.europa.eu

Commission européenne

B-1049 Bruxelles

L'enseignement et la formation professionnels dans le contexte de l'écologisation du marché du travail

Messages clés

Manuscrit achevé en octobre 2023

AVIS JURIDIQUE

Le présent document a été élaboré pour la Commission européenne, mais les points de vue exprimés n'engagent que ses auteurs. La Commission ne saurait être tenue responsable des conséquences de la réutilisation qui pourrait en être faite. De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (à l'adresse suivante: <http://www.europa.eu>).

Impression	ISBN 978-92-68-21518-0	doi: 10.2766/4005208	NC-01-24-014-FR-C
Version PDF	ISBN 978-92-68-21517-3	doi: 10.2766/3127796	NC-01-24-014-FR-N

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024

© Union européenne, 2024



La politique de la Commission européenne en matière de réutilisation de l'information est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que sa réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Table des matières

1. Introduction	6
2. L'enseignement et la formation professionnels au service de la transition écologique.....	6
3. Défis en matière d'enseignement et de formation professionnels.....	6
4. Pistes envisageables pour promouvoir l'écologisation de l'enseignement et de la formation professionnels	6
5. Bonnes pratiques	7
6. Recommandations de documentation supplémentaire	8

1. Introduction

Les messages stratégiques présentés ci-dessous sont tirés d'un webinaire organisé le 17 octobre 2023 par le groupe de travail de l'espace européen de l'éducation sur l'apprentissage au service de la durabilité. Ils reposent à la fois sur les présentations et sur les discussions des membres du groupe qui se sont déroulées au cours de cet événement.

2. L'enseignement et la formation professionnels au service de la transition écologique

Le pacte vert pour l'Europe est une stratégie globale qui vise à rendre l'Union européenne climatiquement neutre d'ici 2050. Son but est de garantir que la transition vers une société et une économie plus durables est équitable et soutenue par les citoyens. Pour parvenir à la neutralité climatique, il est indispensable de disposer d'une main-d'œuvre dotée des compétences nécessaires pour favoriser l'établissement de pratiques durables. Ces compétences sont classées en deux grandes catégories: les **compétences techniques**, qui sont propres aux différents emplois et axées sur le marché du travail (par exemple l'installation de panneaux solaires), et les **compétences transversales**, qui sont plus générales et applicables aussi bien sur le lieu de travail que dans la vie quotidienne (par exemple la sensibilisation à l'environnement). L'enseignement et la formation professionnels (EFP) sont bien placés pour permettre d'acquérir une combinaison de ces compétences.

3. Défis en matière d'enseignement et de formation professionnels

Dans certains pays, l'enseignement et la formation professionnels sont considérés comme une option moins attractive que d'autres voies d'enseignement. Toutefois, l'EFP est essentiel à la transition écologique car il fournit les compétences essentielles nécessaires à cette fin, comme la capacité d'utiliser de nouvelles technologies de pointe. Il est nécessaire et opportun de faire évoluer la perception de l'EFP et de reconnaître son rôle clé sur le marché du travail ainsi que son importance pour la réalisation d'une transition équitable vers la neutralité climatique.

L'offre de compétences doit être adaptée aux besoins locaux, tout en mettant l'accent sur les compétences techniques et transversales. Si la plupart des compétences transversales pertinentes pour la transition écologique sont similaires d'une région à l'autre, les compétences techniques requises varieront en fonction des besoins et des capacités de l'industrie au niveau local.

Le suivi et l'évaluation de la capacité du secteur à fournir des compétences vertes sont nécessaires pour suivre et faciliter les progrès en matière d'écologisation de l'EFP. La collaboration et la création de communautés permettant aux acteurs de l'EFP de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques peuvent constituer un moyen d'y parvenir.

4. Pistes envisageables pour promouvoir l'écologisation de l'enseignement et de la formation professionnels

L'UE propose un certain nombre d'instruments de financement pour appuyer le développement des compétences, notamment la facilité pour la reprise et la résilience, le

Fonds social européen plus et le programme de l'Union pour l'éducation et la formation, la jeunesse et le sport (Erasmus+). Plusieurs outils ont été mis au point pour définir et mesurer les compétences nécessaires à la transition écologique (voir ci-dessous, rubrique «Recommandations de documentation supplémentaire»). Le groupe de travail de l'espace européen de l'éducation sur l'enseignement et la formation professionnels et la transition écologique permet de mener des échanges techniques sur l'écologisation de l'EFP, conformément aux principes de la recommandation de 2020 en matière d'EFP et de la déclaration d'Osnabrück.

La coopération et la collaboration internationale sont essentielles pour faire progresser les compétences vertes. Les **centres d'excellence professionnelle** financés par l'Union européenne sont conçus pour favoriser la collaboration entre les prestataires d'EFP, les chercheurs, les entreprises, les partenaires sociaux et les organismes publics. Leur objectif est de garantir l'acquisition d'aptitudes et de compétences de haute qualité débouchant sur des emplois de qualité pour favoriser une économie innovante, inclusive et durable. Bien qu'il existe déjà des pôles et des communautés professionnels dynamiques, il serait utile de les relier au niveau européen afin de faciliter l'apprentissage mutuel. L'Union européenne apporte son soutien sur le plan du financement, de la sensibilisation et de l'aide à la création de tels réseaux.

Les modules d'EFP et les ressources d'apprentissage devraient insister sur l'enseignement des compétences tant techniques que transversales. Cet apprentissage permet à un plus grand nombre de personnes, indépendamment de leur origine ou de leur situation, d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour participer activement à la transition vers une économie plus verte.

Le partage en matière d'apprentissage, de collaboration et de développement professionnel favorise un sentiment de communauté et de soutien mutuel entre les éducateurs de différents secteurs et contextes. Une approche collaborative peut contribuer à garantir que les compétences techniques et transversales sont enseignées de manière cohérente et efficace dans le cadre de l'EFP.

La formation sur le lieu de travail ou au sein de l'entreprise est un élément caractéristique et crucial de l'EFP. S'il existe des points communs entre la formation scolaire et la formation en entreprise, il est important de reconnaître que **les expériences concrètes offertes par les entreprises** apportent une valeur unique aux initiatives d'EFP écologiques.

Les entreprises ont des tailles diverses et mobilisent différentes professions, chacune suivant des normes et des approches différentes en matière de durabilité et de pratiques écologiques. Il n'existe donc pas de démarche uniforme. Les difficultés que présente l'association des deux modes de formation (dans un cadre scolaire et en entreprise) peuvent être des catalyseurs de développement positifs. Il convient de les considérer comme une possibilité de créer des synergies qui combinent les points forts de chacun afin de créer une main-d'œuvre équilibrée et adaptable.

5. Bonnes pratiques

5.1. Le projet GreenoVET

GreenoVET est un projet de quatre ans financé par le **programme des centres d'excellence professionnelle**. Son objectif est de favoriser le développement environnemental, social et économique en Europe grâce à des processus d'innovation durable et écologique. Le projet

GreenoVET est axé sur **la promotion des compétences vertes transversales** grâce à la collaboration entre les établissements d'EFP, les entreprises et les centres d'excellence professionnelle dans différentes régions européennes. Il vise à donner aux diplômés de l'EFP les moyens d'améliorer leur **employabilité à long terme** sur un marché du travail en mutation, en mettant l'accent sur **l'innovation durable et verte**.

Ces centres, appelés «CoVES», sont actuellement implantés dans quatre régions du Portugal, de la Finlande, de la Macédoine du Nord et de l'Autriche, et cinq autres centres devraient prochainement être créés en Europe selon la même démarche. Les CoVES favorisent la **coopération régionale et internationale** en associant activement les parties prenantes, en les mobilisant et en les intégrant dans le développement conjoint d'initiatives.

Pour en savoir plus sur le projet **GreenoVET**: <https://www.greenovet.eu/>.

5.2. L'école technique d'État de Riga et l'établissement d'EFP en horticulture de Bulduri

En Lettonie, les 54 établissements d'EFP sont tenus d'aligner leurs activités sur la transition écologique. Nombre d'entre eux s'emploient de manière proactive à soutenir la transition écologique en mettant en avant **la durabilité, la réflexion écologique et l'intégration de technologies et d'innovations vertes dans leurs programmes d'études**.

Les priorités stratégiques de l'école technique d'État de Riga (RVT) comprennent la durabilité ainsi qu'un programme d'études écologiques, couvrant en particulier le développement de technologies vertes. Cette école a reçu en 2022 un prix européen de l'innovation pour sa promotion et sa mise en œuvre pratique de la réflexion écologique. La RVT intègre des sources d'énergie verte dans ses bâtiments, par exemple des panneaux solaires fabriqués par des entreprises locales. Son programme d'études est axé sur le développement de la sensibilisation à l'environnement et propose une formation aux professions vertes, tout en favorisant la circularité dans la pratique grâce à la réutilisation de l'ensemble du matériel utilisé dans l'école pour ses nombreuses classes.

Autre exemple, **l'établissement d'EFP en horticulture de Bulduri se concentre sur l'intégration de la numérisation et de l'innovation technologique pour soutenir la transition écologique**. Cette démarche est notamment illustrée par son «jardin intelligent» («I-garden»): ce projet a pour objectif l'automatisation et la numérisation de la surveillance des plantes et intègre un robot équipé d'une caméra qui entretient le jardin du campus et scanne les végétaux. En cours de perfectionnement, ce robot devrait pouvoir détecter les organismes nuisibles et les maladies et télécharger toutes les données collectées dans une base de données. À ce titre, l'établissement promeut également activement le triangle de la connaissance que constituent la recherche, les entreprises et l'innovation dans le domaine de l'éducation.

6. Recommandations de documentation supplémentaire

[Employment and social developments in Europe 2023](#)

[From linear thinking to green growth mindset 2023](#)

[VET and the Green Transition: A Compendium of inspiring practices 2023](#)

[Green Skills and Knowledge Concepts: Labelling the ESCO classification](#)

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition, partout dans l'UE. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, rendez-vous sur la page suivante:

https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou par courrier électronique

Le service Europe Direct répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

– en composant le numéro gratuit suivant: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),

– en composant le numéro standard suivant: +32 22999696, ou

par courrier électronique en passant par la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'UE sur le site Europa, à l'adresse suivante: https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'UE gratuites et payantes à partir du site suivant: <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (voir https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'UE, y compris à l'ensemble du droit de l'Union depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante:

<http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'UE (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'Union. Ces données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.



Office des publications
de l'Union européenne